



ASSEMBLEE TERRITORIALE



Mise en place d'une aide financière activité partielle à Wallis et Futuna

De quoi s'agit-il ?



En réponse à la situation de crise, il s'agit de mettre en place sur le territoire, à titre exceptionnel et temporaire, **l'équivalent du chômage partiel**, qui n'existe pas à Wallis et Futuna en l'absence d'un système d'assurance chômage financé par des cotisations sociales à la charge des employeurs. L'aide est ici cofinancée par l'Etat et par l'Assemblée territoriale.

Pourquoi mettre en place cette aide ?

L'objectif est d'atténuer les **effets d'une réduction du temps de travail** et donc d'une **réduction de rémunération** pour les salariés de ces entreprises.

A qui s'adresse cette aide ?



Elle concerne **toutes les entreprises** qui subissent un arrêt temporaire partiel ou total de son activité

Quel est le montant de cette aide ?

L'aide correspond à un montant de **100 % du SMIG net pour les entreprises faisant l'objet d'une fermeture administrative et de 84% du SMIG net les autres**. Chaque heure de travail perdue du fait de la crise peut donner lieu à une indemnisation égale à 502,15 XPF (100% smig net) ou 421,80 XPF (84% smig net). L'aide est exonérée de charges sociales.



Comment en bénéficiaire ?

1/ L'entreprise adresse par courriel au SITAS une **demande préalable** détaillant la réduction d'activité de chacun de ses salariés sur un mois ;

2/ Après vérification de la demande, l'entreprise reçoit en retour un accord pour la prise en charge des heures de travail perdues sur le mois concerné pour chacun de ses salariés ;

3/ En fin de mois l'entreprise verse à son salarié la somme correspondant aux heures de travail indemnisées ;

4/ L'entreprise envoie au SITAS une copie des fiches de paye attestant du versement ;

5/ L'entreprise est **remboursée** de l'aide versée au(x) salarié(es).



Pour quelle durée ?

Cette aide exceptionnelle et transitoire s'applique pour l'instant jusqu'au 31 mai 2021.

Contacts :

sitas.wf@mail.wf

formapro@mail.wf

Accueil Téléphonique de 9h à 12h du lundi au vendredi au **72 01 67**

